



Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent
10, rue King, suite 400
Huntingdon, QC J0S 1H0
Tél. (450) 264-5411
Fax. (450) 264-6885
mrchsl@mrchsl.com

Vol. 18, no. 6

ÉCHOS DU CONSEIL DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance ordinaire du 8 juin et séance spéciale du 29 juin 2016

SUIVI DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent a approuvé la demande de conformité des règlements suivants, puisqu'ils ne contreviennent pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- Nos 882-2016 et 884-2016 de la municipalité de Huntingdon qui visent à modifier des affectations au plan d'urbanisme de la ville afin d'y intégrer de l'habitation forte densité et des usages mixtes ainsi que d'agrandir l'affectation commerciale.
- N° 25.18-2016 de la municipalité d'Ormstown qui vise, entre autres, à implanter des mesures de réduction des nuisances pour les terrains riverains à la route 138, à se conformer au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles et à revoir diverses normes d'implantation et d'alignement.
- N° 2003-05-30 de la municipalité de Sainte-Barbe qui vise à agrandir les limites de la zone CB-1 au détriment de la zone HA-2.
- Nos 354 et 355 de la municipalité de Franklin qui visent à favoriser le développement de terrains enclavés et à y autoriser un projet intégré d'habitation ainsi qu'à intégrer la zone CI-7 à la zone HC-6 afin d'harmoniser son développement avec le milieu environnant.

CONTRATS

- Le contrat de fauchage 2016 le long du parc régional a été accordé à *Les Entreprises N. Théoret Inc.*, au coût de 14 463,86 \$.
- La firme *Tetra Tech QI Inc.* a obtenu le contrat pour l'élaboration d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), au montant de 96 551 \$.
- Des travaux de rénovation, de peinture et d'aménagement paysager seront exécutés dans les prochaines semaines à l'édifice de la MRC. À cet effet, 5 contrats ont été accordés pour une somme totale de 59 505 \$ qui sera défrayée à même le fonds de roulement.
- Le contrat pour l'impression de la papeterie avec le nouveau logo de la MRC du Haut-Saint-Laurent a été adjugé à la firme Multigraph, au montant de 3 524,50 \$.

/2

RAPPORTS

Les rapports suivants ont été approuvés unanimement par les membres du Conseil:

- Rapport d'activités du Fonds de développement des territoires (FDT) 2015-2016;
- Rapport des consultations publiques sur le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);
- Rapport d'activités du Taxibus 2015;

APPUI

Les maires ont résolu d'appuyer les organismes suivants:

- la MRC de La Matapédia qui demande au gouvernement d'analyser sérieusement la problématique du transport de bois sur les routes municipales et trouver, à très courte échéance, une solution acceptable à l'échelle des municipalités et de l'industrie forestière;
- la MRC de la Rivière-du-Nord qui demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de majorer de façon significative le droit payable par les exploitants de carrières et sablières, prévu à la *Loi sur les compétences municipales*.

PRÉSENTATION

- Des représentants de l'organisme Cardio Actif parlent des problèmes cardio-vasculaires dans le Haut-Saint-Laurent et de l'importance de l'activité physique.
- Monsieur Jonathan Allan et M. Michel Tremblay parlent de la sclérose latérale amyotrophique (SLA) et lance une invitation à l'activité familiale du 6 août prochain.
- M. Alain Beaulieu de l'Office municipal d'habitation à Howick fait le point sur le regroupement des OMH du territoire.

DIVERS DOSSIERS

- La MRC a confirmé une contribution de 233 000 \$ au service Taxibus pour l'année 2016. De plus, une demande d'aide financière sera adressée au ministère des Transports du Québec qui offre un programme à cet effet.
- Le directeur général a été autorisé à déposer une demande d'aide financière au Secrétariat aux affaires autochtones en regard à la formation d'un stagiaire autochtone à la démarche d'inventaire archéologique.

PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC est fixée au mercredi 10 août 2016, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.